



Bulletin Officiel du Département

Délibérations du Conseil départemental

Séance du 30 Juin 2017

N° 06 juin 2017

ISSN 0755-7582



DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

Réunion du 30 JUIN 2017

Le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département
sous la présidence de

Monsieur Jean-François GALLIARD

Président du Conseil départemental

Sommaire

1 - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	1
2 - Compte Administratif 2016 du budget principal	5
2 - Compte Administratif 2016 des budgets annexes.	7
3 - PRESENTATION DU PROJET DE DECISION MODIFICATIVE n° 1 2017	11
4 - Présentation du projet de Décision Modificative n° 1 2017 des Budgets Annexes.	13
5 - Information sur les marchés et avenants signés au titre de la délégation donnée à l'exécutif	19
6 - Bilan des acquisitions foncières et cessions 2016	27
7 - Personnel départemental	29
0 - Motion relative aux attaques répétées de loups sur des troupeaux d'ovins	39

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29795-DE-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

44 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe SADOUL

1 - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales

VU l'examen de ce rapport par la commission des Finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

APRES AVOIR ENTENDU la présentation du rapport COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES ;

VU le compte de gestion établi par le Payeur Départemental pour l'exercice 2016 ;

CONSIDERANT que les écritures budgétaires et comptables retracées dans le compte de gestion au titre du budget principal et de chacun des budgets annexes sont en parfaite concordance avec celles retracées dans le compte administratif ;

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Claude LUCHE, Président du Conseil départemental pour l'exercice budgétaire 2016, est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote ;

ACCEPTÉ les opérations effectuées dans l'année 2016, tant en dépenses qu'en recettes ;

APPROUVE les résultats du compte de gestion de l'exercice 2016 du budget principal et des budgets annexes, tels que présentés ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	120 969 553,84	345 047 172,92	466 016 726,76
Dépenses de l'année	123 956 554,90	306 510 893,01	430 467 447,91
Résultat de l'exercice	-2 987 001,06	38 536 279,91	35 549 278,85
Résultat antérieur	-27 446 944,22	14 645 200,70	-12 801 743,52
Intégration résultats SM Templier Hospitalier	100 078,68	21 917,33	121 996,01
Intégration résultats Budgets annexes ZAD A75	412 681,80	172,42	412 854,22
Résultat cumulé	-29 921 184,80	53 203 570,36	23 282 385,56

BUDGET ANNEXE : Foyer Départemental de l'Enfance

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	574 126,47	2 198 506,11	2 772 632,58
Dépenses de l'année	40 291,66	2 063 121,17	2 103 412,83
Résultat de l'exercice	533 834,81	135 384,94	669 219,75
Résultat antérieur	634 610,93	174 934,88	809 545,81
Résultat cumulé	1 168 445,74	310 319,82	1 478 765,56

BUDGET ANNEXE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	128,00	117 608,52	117 736,52
Dépenses de l'année	0,00	113 337,22	113 337,22
Résultat de l'exercice	128,00	4 271,30	4 399,30
Résultat antérieur	1 114,73	-212,75	901,98
Résultat cumulé	1 242,73	4 058,55	5 301,28

BUDGET ANNEXE : Aire du viaduc de Millau

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total

Recettes de l'année	606 920,47	742 815,83	1 349 736,30
Dépenses de l'année	371 025,12	716 918,65	1 087 943,77
Résultat de l'exercice	235 895,35	25 897,18	261 792,53
Résultat antérieur	232 898,56	56 197,27	289 095,83
Résultat cumulé	468 793,91	82 094,45	550 888,36

BUDGET ANNEXE : Service Départemental des Transports

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	0,00	15 577 835,11	15 577 835,11
Dépenses de l'année	0,00	16 156 402,23	16 156 402,23
Résultat de l'exercice	0,00	-578 567,12	-578 567,12
Résultat antérieur	477 733,05	137 914,59	615 647,64
Résultat cumulé	477 733,05	-440 652,53	37 080,52

BUDGET ANNEXE : Chaufferie bois rue Sarrus

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	12 521,51	124 437,82	136 959,33
Dépenses de l'année	12 521,51	138 540,87	151 062,38
Résultat de l'exercice	0,00	-14 103,05	-14 103,05
Résultat antérieur	-1 907,51	30 937,57	29 030,06
Résultat cumulé	-1 907,51	16 834,52	14 927,01

BUDGET ANNEXE : Production d'Énergie

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	0,00	5 734,15	5 734,15
Dépenses de l'année	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	5 734,15	5 734,15
Résultat antérieur	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	0,00	5 734,15	5 734,15

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 45
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 1

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29797-DE-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

44 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe SADOUL

2 - Compte Administratif 2016 du budget principal

**Commission des finances, de l'évaluation des politiques
départementales**

VU l'examen de ce rapport par la commission des Finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

APRES AVOIR ENTENDU la présentation du rapport :

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

VU le rapport relatif au compte administratif pour l'exercice 2016 ;

CONSIDERANT que les écritures budgétaires et comptables retracées dans le compte administratif du budget principal sont en parfaite concordance avec celles retracées dans le compte de gestion établi par le Payeur départemental ;

VU l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que l'élection du Président du Conseil départemental, Monsieur Jean-François GALLIARD, est intervenue le du 24 janvier 2017 ;

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Claude LUCHE, Président du Conseil départemental pour l'exercice budgétaire 2016, est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote ;

APPROUVE :

-les opérations effectuées pendant l'année 2016, tant en dépenses qu'en recettes, ainsi que les restes à réaliser au 31/12/2016,

-les résultats dégagés du compte administratif du budget principal,

-l'affectation des résultats, tels que présentés ci-après :

BUDGET PRINCIPAL :

Exécution 2016	<i>Mouvements réels et d'ordre</i>		
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	120 969 553,84	345 047 172,92	466 016 726,76
Dépenses de l'année	123 956 554,90	306 510 893,01	430 467 447,91
Résultat de l'exercice	-2 987 001,06	38 536 279,91	35 549 278,85
Résultat antérieur	-27 446 944,22	14 645 200,70	-12 801 743,52
Intégration résultats SM Templier Hospitalier	100 078,68	21 917,33	121 996,01
Intégration résultats Budgets annexes ZAD A75	412 681,80	172,42	412 854,22
Résultat cumulé	-29 921 184,80	53 203 570,36	23 282 385,56
Reste à réaliser en recette	45 000 000,00	0,00	45 000 000,00
Reste à réaliser en dépenses	51 783 359,10	4 846 504,47	56 629 863,57
Résultat global avec reports	-36 704 543,90	48 357 065,89	11 652 521,99

Besoins de financement en investissement

36 704 543,90

Affectation des résultats

Déficit d'investissement reporté (compte 001)	-29 921 184,80
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	36 704 543,90
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	16 499 026,46

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 30

- Abstention : 15

- Contre : 0

- Absents excusés : 0

- Ne prend pas part au vote : 1

Le Président du Conseil Départemental

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-30087-DE-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

44 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe SADOUL

2 - Compte Administratif 2016 des budgets annexes.

Commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales

VU l'examen de ce rapport par la commission des Finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

APRES AVOIR ENTENDU la présentation du rapport :

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DES BUDGETS ANNEXES

VU le rapport relatif au compte administratif des budgets annexes pour l'exercice 2016 ;

CONSIDERANT que les écritures budgétaires et comptables retracées dans le compte administratif de chacun des budgets annexes sont en parfaite concordance avec celles retracées dans le compte de gestion établi par le Payeur départemental ;

VU l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que l'élection du Président du Conseil départemental, Monsieur Jean-François GALLIARD, est intervenue le du 24 janvier 2017 ;

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Claude LUCHE, Président du Conseil départemental pour l'exercice budgétaire 2016, est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote ;

APPROUVE :

-les opérations effectuées pendant l'année 2016, tant en dépenses qu'en recettes, ainsi que les restes à réaliser au 31/12/2016,

-les résultats dégagés du compte administratif des budgets annexes,

-l'affectation des résultats, tels que présentés ci-après :

BUDGET ANNEXE : Foyer départemental de l'Enfance

Mouvements réels et d'ordre

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	574 126,47	2 198 506,11	2 772 632,58
Dépenses de l'année	40 291,66	2 063 121,17	2 103 412,83
Résultat de l'exercice	533 834,81	135 384,94	669 219,75
Résultat antérieur	634 610,93	174 934,88	809 545,81
Résultat cumulé	1 168 445,74	310 319,82	1 478 765,56
Reste à réaliser en recette			0,00
Reste à réaliser en dépenses	1 248 865,00		1 248 865,00
Solde des restes à réaliser	-1 248 865,00	0,00	-1 248 865,00
Résultat global avec reports	-80 419,26	310 319,82	229 900,56

Affectation des résultats

Excédent d'investissement reporté (compte 001)	1 168 445,74
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	80 419,26
Déficit de fonctionnement reporté (compte 002)	229 900,56

BUDGET ANNEXE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)

Mouvements réels et d'ordre

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	128,00	117 608,52	117 736,52
Dépenses de l'année	0,00	113 337,22	113 337,22
Résultat de l'exercice	128,00	4 271,30	4 399,30
Résultat antérieur	1 114,73	-212,75	901,98
Résultat cumulé	1 242,73	4 058,55	5 301,28
Reste à réaliser en recette			0,00
Reste à réaliser en dépenses	8		0,00
Solde des restes à réaliser	0,00	0,00	0,00

Résultat global avec reports	1 242,73	4 058,55	5 301,28
-------------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

Affectation des résultats

excédent d'investissement reporté (compte 001)	1 242,73
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	4 058,55

BUDGET ANNEXE : Aire du viaduc de Millau

<u>Exécution 2016</u>	Mouvements réels et d'ordre		
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	606 920,47	742 815,83	1 349 736,30
Dépenses de l'année	371 025,12	716 918,65	1 087 943,77
Résultat de l'exercice	235 895,35	25 897,18	261 792,53
Résultat antérieur	232 898,56	56 197,27	289 095,83
Résultat cumulé	468 793,91	82 094,45	550 888,36
Reste à réaliser en recette	1 200 000,00		1 200 000,00
Reste à réaliser en dépenses	1 296 579,09		1 296 579,09
Solde des restes à réaliser	-96 579,09	0,00	-96 579,09
Résultat global avec reports	372 214,82	82 094,45	454 309,27

Affectation des résultats

Excédent d'investissement reporté (compte 001)	468 793,91
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	82 094,45

BUDGET ANNEXE : Service Départemental des Transports

<u>Exécution 2016</u>	Mouvements réels et d'ordre		
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	0,00	15 577 835,11	15 577 835,11
Dépenses de l'année	0,00	16 156 402,23	16 156 402,23
Résultat de l'exercice	0,00	-578 567,12	-578 567,12
Résultat antérieur	477 733,05	137 914,59	615 647,64
Résultat cumulé	477 733,05	-440 652,53	37 080,52
Reste à réaliser en recette			0,00
Reste à réaliser en dépenses			0,00
Solde des restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat global avec reports	477 733,05	-440 652,53	37 080,52

Affectation des résultats

Excédent d'investissement reporté (compte 001)	477 733,05
Déficit de fonctionnement reporté (compte 002)	440 652,53

BUDGET ANNEXE : Chaufferie Bois rue Sarrus

<u>Exécution 2016</u>	Mouvements réels et d'ordre		
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	10 614,00	124 437,82	135 051,82
Dépenses de l'année	12 521,51	138 540,87	151 062,38
Résultat de l'exercice	-1 907,51	-14 103,05	-16 010,56
Résultat antérieur	9 0,00	30 937,57	30 937,57
Résultat cumulé	-1 907,51	16 834,52	14 927,01

Reste à réaliser en recette			0,00
Reste à réaliser en dépenses			0,00
Solde des restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat global avec reports	-1 907,51	16 834,52	14 927,01

Affectation des résultats

Déficit d'investissement reporté (compte 001)	1 907,51
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	1 907,51
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	14 927,01

BUDGET ANNEXE : Production d'Énergie

Mouvements réels et d'ordre

Exécution 2016	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes de l'année	0,00	5 734,15	5 734,15
Dépenses de l'année	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	5 734,15	5 734,15
Résultat antérieur	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	0,00	5 734,15	5 734,15
Reste à réaliser en recette			0,00
Reste à réaliser en dépenses			0,00
Solde des restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat global avec reports	0,00	5 734,15	5 734,15

Affectation des résultats

Excédent d'investissement reporté (compte 001)	0,00
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	5 734,15

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 35
- Abstention : 10
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 1

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29806-DE-1-1
Reçu le 07/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

44 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe SADOUL

3 - PRESENTATION DU PROJET DE DECISION MODIFICATIVE n° 1 2017

Commission des finances, de l'évaluation des politiques
départementales

VU l'examen de ce rapport par la commission des Finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

VOTE, par chapitre, la Décision Modificative n°1 2017 du budget principal, telle que présentés dans le document budgétaire joint en annexe ;

ARRETE le montant de la Décision Modificative n°1 2017 en mouvements réels à la somme de 99 987 789,35 €, équilibrée et répartie comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
RESULTATS ANTERIEURS	29 921 184,80	53 203 570,36	23 282 385,56
REPORTS	56 629 863,57	45 000 000,00	-11 629 863,57
PROPOSITIONS NOUVELLES	13 436 740,98	1 784 218,99	-11 652 521,99
TOTAL	99 987 789,35	99 987 789,35	0,00

APPROUVE :

- la reprise des résultats dégagés au compte administratif 2016 du budget principal,
- l'intégration des reports de crédits en dépenses et recettes,
- l'inscription chapitre par chapitre, des propositions de dépenses et recettes de la Décision Modificative n°1 2017, telles que présentées dans le document budgétaire joint en annexe.

AUTORISE les admissions en non-valeur pour un montant de 130 394,18 €.

DONNE délégation à la Commission Permanente pour définir les règles d'interventions du nouveau programme « Habitat » et pour répartir les crédits inscrits sur les divers programmes.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 36
- Abstention : 10
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29804-DE-1-1
Reçu le 07/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

44 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe SADOUL

4 - Présentation du projet de Décision Modificative n° 1 2017 des Budgets Annexes.

Commission des finances, de l'évaluation des politiques départementales

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

VU l'avis favorable de la commission des Finances, de l'évaluation des politiques départementales lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE :

VOTE par chapitre la Décision Modificative n°1 2017 du budget annexe Foyer Départemental de l'Enfance, telle que présentée, c'est-à-dire, équilibrée en recettes et dépenses réelles à la somme de 1 478 765,56 €, répartie comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Résultat CA 2016		1 478 765,56
Reports de crédits	1 248 865,00	
Propositions nouvelles	229 900,56	0,00
TOTAL	1 478 765,56	1 478 765,56

APPROUVE :

1°- La reprise des résultats du Compte Administratif 2016, soit :

. un excédent d'investissement de	1 168 445,74 €
. et un excédent de fonctionnement de.....	310 319,82 €
	TOTAL 1 478 765,56€

2°- Les reports de crédits :

En dépenses d'investissement correspondant à :

. des crédits pour un projet architectural d'aménagement des bâtiments pour.....	1 223 365 €
. des crédits pour l'acquisition de matériel de transport.....	19 000,00 €
. des crédits engagés pour l'acquisition de divers équipements.....	6 500,00 €
	TOTAL 1 248 865 €

3°-Les propositions nouvelles correspondant :

En dépenses d'investissement :

. à des travaux d'aménagement des bâtiments..... 191 450,56 €

En Dépenses de fonctionnement :

. à des charges diverses de gestion courante..... 38 450,00 €

TOTAL 229 900,56 €

SERVICE DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS :

VOTE par chapitre la Décision Modificative n°1 2017 du budget annexe Service départemental des Transports, telle que présentée, c'est-à-dire, équilibrée en recettes et dépenses réelles à la somme de 955 466,10 €, répartie comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Résultat CA 2016	440 652,53	477 733,05
Reports de crédits	0,00	0,00
Propositions nouvelles	514 813,57	477 733,05
TOTAL	955 466,10	955 466,10

APPROUVE:

1°- La reprise des résultats du Compte Administratif 2016, soit :

. un excédent d'investissement de.....	477 733,05 €
. et un déficit de fonctionnement de.....	440 652,53 €
	Total 37 080,52€

2°-Des propositions nouvelles correspondant:

- En dépenses d'investissement : 14

Au reversement sur le budget principal d'une somme de **477 733,05€** provenant d'une participation du budget principal, versée en 2014, pour financer des travaux qui n'ont pas été réalisés et, qui du fait du transfert de la compétence transports à la Région, ne seront pas réalisés.

- En dépenses de fonctionnement :

A des ajustements de crédits au chapitre 011 : **12 080,52 €**
 au titre des prestations de transports,
 et au chapitre 65 pour : **25 000, 00 €**
 au titre des participations aux groupements de communes.

Soit un total de dépenses de : 514 813,57 €

- Et en recettes

A une participation complémentaire du Budget principal de : dont **477 733,05 €**
 440 652,23 € pour apurer le déficit de fonctionnement et
 37 080,52€ pour équilibrer les dépenses supplémentaires proposées ci-dessus,
 en fonctionnement.

PRODUCTION D'ÉNERGIE :

VOTE par chapitre la Décision Modificative n°1 2017 du budget annexe Production d'énergie, telle que présentée, c'est-à-dire, équilibrée en recettes et dépenses réelles à la somme de 5 734,15 €, répartie comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Résultat CA 2016	0,00	5 734,15
Reports de crédits	0,00	0,00
Propositions nouvelles	5 734,15	0,00
TOTAL	5 734,15	5 734,15

APPROUVE :

1°- La reprise du résultat du Compte Administratif 2016 :

. un excédent de fonctionnement de..... 5 734,15 €

2°-Les propositions nouvelles correspondant

En dépense de fonctionnement, à des charges de
 maintenance..... 5 734,15 €

CHAUFFERIE BOIS SARRUS :

VOTE par chapitre la Décision Modificative n°1 2017 du budget annexe Chaufferie Bois Sarrus, telle que présentée, c'est-à-dire, équilibrée en recettes et dépenses réelles à la somme de 16 834,52 €, répartie comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Résultat CA 2016	1 907,51	16 834,52

Reports de crédits	0,00	0,00
Propositions nouvelles	14 927,01	0,00
TOTAL	16 834,52	16 834,52

APPROUVE :

1°-la reprise des résultats du Compte Administratif 2016, soit :

. un déficit d'investissement de.....	1 907,51 €
. et un excédent de fonctionnement de.....	<u>16 834,52 €</u>
TOTAL	14 927,01 €

2°-et des inscriptions nouvelles correspondant :

En dépenses :

. à l'achat de combustible	14 927,01 €
----------------------------------	-------------

AIRE DU VIADUC DE MILLAU :

VOTE par chapitre la Décision Modificative n°1 2017 du budget annexe Aire du Viaduc de Millau, telle que présentée, c'est-à-dire, équilibrée en recettes et dépenses réelles à la somme de 1 750 888,36 € répartie comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Résultat CA 2016	0,00	550 888,36
Reports de crédits	1 296 579,09	1 200 000,00
Propositions nouvelles	454 309,27	0,00
TOTAL	1 750 888,36	1 750 888,36

APPROUVE :

1°- La reprise des résultats du Compte Administratif 2016 :

. soit un excédent d'investissement de.....	468 793,91 €
. et un excédent de fonctionnement de.....	82 094,45 €
TOTAL	550 888,36 €

2°- Des reports de crédits :

. En dépenses correspondant :

-à l'achat de la ferme de Brocuéjols. En effet, l'Etat a pour projet d'intégrer « l'Aire du Viaduc », dont il assure aujourd'hui la gestion, dans le périmètre de la concession accordée à la Société EIFFAGE. Dans ce cadre, l'Etat a proposé au Département de se rendre propriétaire des terrains et des bâtiments objet de l'Autorisation d'Occupation Temporaire dont il bénéficie.....

1 200 000,00 €

-à des frais d'études et travaux pour divers aménagements des bâtiments de l'Aire du Viaduc.....	96 579,09 €
TOTAL	1 296 579,09 €

. En recettes, correspondant :

-à la participation du budget principal du Département à l'acquisition du terrain et des bâtiments.....	1 200 000,00 €
---	----------------

3°- Des propositions nouvelles correspondant :

. <u>En fonctionnement</u> , à des charges diverses de gestion courante pour	82 094,45 €
. <u>En investissement</u> , à des travaux d'aménagement pour.....	372 214,82 €
TOTAL	454 309,27 €

ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE (ESPE) :

VOTE par chapitre la Décision Modificative n°1 2017 du budget annexe Ecole Supérieure du Professorat et de l'éducation de l'Académie de Toulouse, telle que présentée, c'est-à-dire, équilibrée en recettes et dépenses réelles à la somme de 15 301,28 € répartie comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Résultat CA 2016	0,00	5 301,28
Reports de crédits	0,00	0,00
Propositions nouvelles	15 301,28	10 000,00
TOTAL	15 301,28	15 301,28

APPROUVE :

1°- La reprise des résultats du Compte Administratif 2016 soit :

. un excédent d'investissement de.....	1 242,73 €
. et un excédent de fonctionnement de.....	4 058,55 €
TOTAL	5 301,28 €

2°- Des propositions nouvelles

. En dépenses correspondant :

- en fonctionnement, à l'entretien des bâtiments et aux charges de chauffage.....	14 058,55 €
- en investissement, pour l'acquisition d'équipement divers.....	1 242,73 €
TOTAL	15 301,28 €

. En recettes correspondant :

- en fonctionnement, à une participation complémentaire du Conseil Départemental de l'Aveyron.....	10 000,00 €
--	-------------

A noter que le reversement de l'excédent d'investissement de l'IUFM (ESPE) sur le budget principal du Département au titre des exercices 1997 à 2001 d'un montant de 2 473,83 € n'a pas fait l'objet d'amortissement car il ne s'agit pas d'une véritable subvention.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 46
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT

du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29696-DE-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

42 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Absents excusés : Madame Stéphanie BAYOL, Madame Anne GABEN-TOUTANT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur André AT

5 - Information sur les marchés et avenants signés au titre de la délégation donnée à l'exécutif

Commission des routes et du développement numérique

VU les dispositions de l'article L.3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

CONSIDERANT que par délibération en date du 07 février 2017, déposée et affichée le 09 février 2017, l'Assemblée départementale a donné délégation au Président du Conseil départemental pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des

marchés et accords-cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT qu'il a été pris acte de ces informations par la commission des routes et du développement numérique lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

PREND ACTE de l'information relative aux marchés et avenants conclus en application de cette délégation, dont la liste est présentée en annexe.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 44
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

INFORMATION SUR LES MARCHES, ACCORD-CADRES ET AVENANTS SIGNES AU TITRE DE LA DELEGATION DONNEE A L'EXECUTIF (Article L. 3221-11 du CGCT)

Jusqu'au 28 avril 2017

Edité le 6 juin 2017

I – MARCHES OU ACCORD-CADRES

Direction	N° de marché	Objet	Montant € HT*	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Ressources Humaines Hygiène et Sécurité	201717H001	Achat de consommables bureautiques -2017	Pas de montant minimum Montant maximum : 35 000 € HT	Accord cadre à bons de commande	MAKESOFT	33450	16/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R008	Avis d'expert sur le dossier de sécurité de 6 tunnels – communes de REQUISTA, BROUSSE LE CHATEAU, BROQUIES, ST IZAIRE	7 800,00	Marché ordinaire	LOMBARDI INGENIERIE	69245	14/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P002	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès à ST AFFRIQUE Lot n° 1 : Etanchéité	14 350,00	Marché ordinaire	SOPRIBAT SARL	12100	13/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P003	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès à ST AFFRIQUE Lot n° 2 : Menuiserie intérieure	106 942,63	Marché ordinaire	SARL BRAS-TURLAN	12330	13/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P004	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès à ST AFFRIQUE Lot n° 3 : Plâtrerie-Isolation	82 415,28	Marché ordinaire	CAUMES ET FILS	12400	13/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717P005	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès – Commune ST AFFRIQUE Lot n° 4 : Faux plafonds	65 438,03	Marché ordinaire	BELET ISOLATION RODEZ SAS	12510	14/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P006	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès à ST AFFRIQUE Lot n° 6 : Peinture	28 240,03	Marché ordinaire	GASTON PERE ET FILS SARL	12300	14/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P007	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès à ST AFFRIQUE Lot n° 7 : électricité courant fort et faible	138 948,53	Marché ordinaire	EIFFAGE ENERGIE QUERCY ROUERGUE SAS	12100	14/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P008	Réaménagement des salles de sciences de la cité scolaire Jean Jaurès à ST AFFRIQUE Lot n° 8 : Plomberie-sanitaire- VMC-Chauffage	274 900,00	Marché ordinaire	BOUSQUET SARL /DOMERGUE SAS	12300	14/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R011	RD 40 et 545 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – RD 40 : PR 17.360 à 22.600 et RD 545 : PR 0.240 à 3.854 – communes VILLENEUVE et SALLES COURBATIERS	256 300,00	Marché ordinaire	GREGORY	12700	20/03/2017

Direction	N° de marché	Objet	Montant € HT*	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R010	Fourniture de bennes et carrossage sur châssis-cabine 3.5 à 7.5 tonnes	Sans montant minimum Sans Montant maximum 89 320,00 *	Accord-cadre à bons de commande	JMP SAS	12800	27/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R014	RD n° 29 – Réparation de mur de soutènement et mise à niveau de parapets du PR 46.430 au PR 46.800 RD n°187 : Réparation de mur de soutènement du PR 18.775 au PR 18.870 – Commune de PEYRELEAU	173 775,00	Marché ordinaire	CHAPELLE SARL	48400	20/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R013	RD n° 571 – Pont de Sauclières – Remplacement du tablier – commune de SAUCLIERES	69 444,40	Marché ordinaire	SOL T.P.	33110	15/03/2017
Service Sport, Jeunes, Activités de Pleine Nature et Accompagnement Pédagogique	201717N001	Fabrication d'une signalétique pour le Schéma Départemental des Activités de Pleine Nature et pour la Politique départementale en matière d'Espaces Naturels Sensibles en Aveyron	Sans montant minimum annuel Maximum annuel de 40 000 € HT	Accord-cadre à bons de commande	PIC BOIS PYRENEES	65190	22/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R012	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et de réparation de chaussée – Subdivision Ouest	Sans montant minimum ni montant maximum	Accord cadre à bon de commande	SOTRAMECA SARL	12200	23/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R015	Fourniture de pouzzolane pour la viabilité hivernale du réseau routier départemental	Sans montant minimum Montant maximum 50 000 €	Accord cadre à bon de commande	CARRIERE DES ROCHES BLEUES	34630	16/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R009	RD – Travaux d'hydrorégénération des revêtements des chaussées	Sans montant minimum ni montant maximum	Accord cadre à bon de commande	JB BONNEFOND ENVIRONNEMENT	69517	27/03/2017
Direction Organisation Informatique, Multimédias et Dématérialisation	201717I001	Suivi du site Internet des Archives	Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 30 000 € HT (partie forfaitaire incluse)	Accord-cadre à bons de commande	V-TECHNOLOGIES	49000	27/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R016	RD 551 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – P.R. 0.000 à 6.253 – Canton de MONTS DU REQUISTANAIS – Communes de LUC et CALMONT	182 250 ,00	Marché ordinaire	EUROVIA MIDI-PYRENEES	12031	30/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R017	RD 901 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – PR 29-980 à 32.260 – Canton de VALLON – Commune de SALLES LA SOURCE	155 245,50	Marché ordinaire	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST MIDI-PYRENEES	12450	28/03/2017
Service Communication et Documentation	201717C001	Création d'une charte graphique et déclinaison pour des supports pour l'exposition « Des mains pour penser »	5 300,00	Marché ordinaire	MERICO	12340	29/03/2017
Service Communication et Documentation	201717C002	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 1 : Fourniture de tee-shirts	Quantité minimum : 12 000 exemplaires Quantité maximum : 30 000 exemplaires	Accord-cadre à bons de commande	ESAT CEIGNAC	12450	29/03/2017
Service Communication et Documentation	201717C003	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 2 : Fourniture de tee-shirts pour partenariat	Quantité minimum : 1 000 exemplaires Quantité maximum : 3 000 exemplaires	Accord-cadre à bons de commande	TECHNICIEN DES SPORTS	12850	29/03/2017
Service Communication et Documentation	201717C004	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 3 : Fourniture de coupes	2 398,00	Marché ordinaire	SPORT ET SPONSORS	12000	27/04/2017

Direction	N° de marché	Objet	Montant € HT*	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R019	RD 94 : P.R. 1.313 à 21.730 – RD 2 : PR 24.000 à 33.850 – RD 29 : PR 43.660 à 55.000 et RD 509 : PR 6.429 à 18.440 – Réfection de la chaussée. Cantons de TARN ET CAUSSES, RASPES ET LEVEZOU, MILLAU 2 et LOT ET PALANGES	521 205,00	Marché à tranches : TF : 281 025,00 TO1 : 149.530,00 TO 2 : 90 650,00	SEVIGNE	12520	28/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R018	Fourniture de pièces d'origine et de prestations réseau pour véhicules et engins : LOT 5 RENAULT TRUCKS	Sans montant minimum ni maximum	Accord-cadre à bons de commande	SUD AVEYRON POIDS LOURDS	12100	05/04/2017
Pole des Solidarités Départementales	201717S001	Supervision pour les travailleurs sociaux du Pôle des Solidarités Départementales du Département de l'Aveyron	Sans montant minimum Maximum de 35 000 € TTC par an	Accord-cadre à bons de commande	M. Jean-Pierre ERNST	01510	13/04/2017
Pôle Environnement, Culture, Vie Associative, Sport et Jeunesse	201717E006	Fourniture, livraison et installation de vitrines pour l'exposition « Des mains pour penser »	21543,00	Marché ordinaire	EQUIMUSEUS	1900-440 (Portugal)	07/04/2017
Service Communication et de la Documentation	201717C005	Consultation pour la « Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2017 – 20 lots » Lot n° 4 : fourniture de casquettes style Base-ball	3 900,00	Marché ordinaire	ALANN MARKS	92110	27/04/2017
Service Communication et de la Documentation	201717C006	Consultation pour la « Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2017 – 20 lots » Lot n°5 : fourniture de stylos publicitaires	1 550,00	Marché ordinaire	Sport et Sponsors	12000	27/04/2017
Service Communication et de la Documentation	201717C007	Consultation pour la « Fourniture d'objets et de supports publicitaires pour 2017 – 20 lots » Lot n°6 : fourniture de Tour de cou	2 150,00	Marché ordinaire	Action Top	95230	27/04/2017
Pôle Aménagement et Développement du Territoire – Cellule Aide médecins	201717D001	Consultation pour un week-end sportif en Aveyron à destination des internes de médecine et jeunes médecins : hébergement et restauration	17 660,00 € TTC	Marché ordinaire	Le Domaine de Saint-Estève	12100	06/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R020	RD 544-PR 0.000 à 9.120, RD 544 ^{E1} – PR 0.000 à 1.678, RD 658 – PR 0.000 à 3.541, RD 513 – PR 2.439 à 9.150 – RD 647 – PR 0.000 à 2.105 – Réfection de la chaussée - Cantons de AVEYRON ET TARN, ENNE ET ALZOU, LOT ET MONTBAZINOIS et VILLENEUVE ET VILLEFRANCHOIS	Montant T.F. : 154 200 Montant TO 1 : 82 475 Montant TO 2 : 41 500	Marché à tranche optionnelle	ETPL & V	12260	18/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R024	RD n°77 et 277 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – RD 77 – PR 16.610 à 18.760 et RD 277 – PR 0.000 à 4.468 – Communes de STE EULALIE DE CERNON et de LA CAVALERIE	183 000	Marché ordinaire	SEVIGNE	12520	18/04/2017
Service Communication et Documentation	201717C008	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 20: Fourniture et gravures de médailles et coupes pour les diverses manifestations organisées par le Conseil départemental : Raids Nature Aventure des Collèges et Lycées et CROSS scolaire du Conseil Départemental	112,15	Marché ordinaire	Technicien des Sports Collectifs – SARL LEMER	12850	10/04/2017
Service Communication et Documentation	201717C009	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 10 : Fourniture de porte-clefs avec jeton	1 600,00	Marché ordinaire	ACTION TOP	95230	27/04/2017
Service Communication et Documentation	201717C010	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 11 : Fourniture de panneaux akilux	750,00	Marché ordinaire	REMDECO	12000	27/04/2017
Service Communication et Documentation	201717C011	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 13 : Fourniture de guirlandes personnalisées	2 228,00	Marché ordinaire	PROIETTI	12000	27/04/2017
Service Communication et Documentation	201717C012	Fourniture d'objets publicitaires pour 2017 – 20 lots – LOT 14 : Fourniture de fanions	524,00	Marché ordinaire	PROIETTI	12000	27/04/2017

Direction	N° de marché	Objet	Montant € HT*	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R022	RD n° 904 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – P.R. 17.070 à 23.400 – Commune de ST HIPPOLYTE	429 805,00	Marché ordinaire	COLAS SUD-OUEST	12850	18/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R021	RD n° 523 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – PR 8.780 à 17.420 – Communes du VIBAL et PONT DE SALARS	266 275,00	Marché ordinaire	CONTE ET FILS SARL / CONTE TP SARL	12130	18/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	201717R023	RD n° 44 – Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement – PR 34.038 à 38.400 - commune de SALLES CURAN	154 810,00	Marché ordinaire	SEVIGNE SAS	12520	18/04/2017
Service Sport, Jeunes, Activités de Pleine Nature et Accompagnement Pédagogique	201717N002	Raids nature aventure collège et lycées de l'Aveyron 2017	10 200,00 € HT pour la présence de 50 équipes par journée et 204 € HT par équipe supplémentaire et par journée	Marché ordinaire	ROC ET CANYON	12100	21/04/2017
Service Sport, Jeunes, Activités de Pleine Nature et Accompagnement Pédagogique	201717N003	Week-end d'activités de pleine nature destiné à des internes et des jeunes médecins intitulé « Adrénaline Aveyron »	21 970	Marché ordinaire	ROC ET CANYON	12100	14/04/2017
Service Communication et Documentation	201717C020	Conception du programme de formations et d'actions culturelles 2017-2018 de la Médiathèque départementale de l'Aveyron	2 350 € TTC	Marché ordinaire	Benoit BLEIN	12000	28/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P016	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n° 1 : peinture – revêtements muraux	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	GASTON PERE ET FILS SARL Mandataire du groupement GASTON/ SARL BENECH/ SARL ARLES	12300	27/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P017	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n°2 : revêtements de sol - parquets	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	BENECH SARL Mandataire du groupement SARL BENECH/ GASTON ET FILS/ SARL ARLES	12850	27/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P018	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n° 3 : faux plafonds - isolation	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	BELET ISOLATION RODEZ SAS	12850	27/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P019	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n°4 : menuiseries bois et PVC – cloisons sèches - plâtrerie	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	SARL BRAS-TURLAN	12330	27/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P020	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n°5 : couverture – zinguerie - étanchéité	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	SARL DELBES Mandataire SARL DELBES/ SARL ROUALDES -ROQUES -MASQUELIER	12000	27/04/2017

Direction	N° de marché	Objet	Montant € HT*	Forme	Titulaire	Code postal	Date de signature
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P021	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n°6 : électricité	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	SAS EIFFAGE ENERGIE QUERCY ROUEGUE GEVAUDAN Mandataire du groupement : EIFFAGE ENERGIE/AGV FLOTTES / SPIE SUD OUEST	12510	27/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P022	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n° 7 : plomberie – sanitaire – chauffage – climatisation - VMC	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	BOUSQUET SAS Mandataire du groupement : BOUSQUET/ AUBRAC ENERGIE/ SARL Pierre DELBES/ SAS DOMERGUE/ LAUMOND/ SARL POURQUIE / SARL TARAIRE	12300	27/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P023	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations coordonné par le département de l'Aveyron » Lot n° 9 : menuiseries extérieures aluminium	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bons de commande	BESOMBES SNC	12850	27/04/2017
Direction de l'Environnement	201717E007	Surveillance entomologique et lutte anti-vectorielle de l'espèce Aedes albopictus « moustique tigre » sur le département de l'Aveyron	Partie forfaitaire : 20 080 € HT Partie à bons de commande : Sans minimum Maximum : 40 000 € TTC	Marché mixte	ALTOPICTUS	34000	25/04/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	201717P024	Groupement de commandes « travaux d'entretien et de grosses réparations » coordonné par le Département de l'Aveyron » Lot n° 10 : gros œuvre – plâtrerie - carrelage	Sans montant minimum Sans montant maximum	Marché à bon de commande	SAS Entreprise AUGLANS / SARL NG LES CHAPES D'OLT / SARL 2 A DESAMIANTAGE	12104	28/04/2017

* On prend en compte le montant indicatif pour les marchés à bons de commande sans minimum ni maximum.

II – AVENANTS

Direction	N° de marché	Objet du marché	Objet de l'avenant et montant en €	Titulaire	Date de signature
Direction des Routes et Grands Travaux	14-R-087	Restauration du Pont de Truyère – Etudes de diagnostic et Missions de maîtrise d'œuvre	Avenant n°2 : Augmentation de la masse des études et création de prix supplémentaires Nouveau montant du marché : 78 232,80 € TTC	AXEL LETELLIER	28/02/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	16-R-120	Pont du Moulin du Crouzet - Reconstruction – Commune de MOUNES-PROHENCOUX – Canton de CAUSSES ROUGIERS	Avenant n° 1 : modification des prestations du marché avec augmentation du montant Augmentation du montant de 8 502,91 € TTC Nouveau montant du marché : 274 220,83 € TTC	EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST / MILLAU	07/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	15-R-108	RD 5 – Ponts de la Besie et de l'Oie – Reconstruction – Communes de VAUREILLES, MONTBAZENS et ROUSSENNACC	Avenant n°2 : Modification des prestations du marché avec augmentation du montant et prolongation du délai d'exécution. Augmentation du montant de 53 064,00 € TTC Nouveau montant du marché : 452 169,38 € TTC Le délai d'exécution est porté à 17 semaines.	ROUQUETTE TP SARL	14/03/2017
Direction du Patrimoine Départemental et des Collèges	13P018	Exploitation, maintenance et réparations des installations techniques dans le cadre du groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental Lot n° 2 : Alarmes intrusion et incendie, contrôle d'accès télésurveillance et gardiennage.	Avenant n°5 : ajout de prix supplémentaires au bordereau de prix unitaire	CMS	20/03/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	14R167	Travaux de taille, d'haubanage, d'abattage d'arbres et rognage ou carottage de souches sur les dépendances des RD et sur le Patrimoine Départemental Lot 1 : subdivisions Sud et Centre	Avenant n°1 : création de prix supplémentaire Pas d'augmentation du montant du marché.	AGRI SUD OUEST	07/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	16-R-031	Réalisation de travaux courants de petits terrassements, de confortation, d'assainissement et réparation de chaussée Lot n°2 : Subdivision SUD – secteur de ST SERNIN SUR RANCE	Avenant n°1 : création de prix supplémentaire. Pas d'augmentation du montant du marché.	GUIPAL	18/04/2017
Direction des Routes et Grands Travaux	16-R-068	RD 19 – Rectification et calibrage de la chaussée du PR 1.725 à 4.950 – Plaine de Lous. Communes de ST GENIEZ D'OLT et STE EULALIE D'OLT	Décision du pouvoir adjudicateur : Décision de prolongation du délai d'exécution. Le délai du marché est prolongé de 1 mois. Nouveau délai : 7 mois.	CONTE ET FILS SARL / CONTE TP SARL	19/04/2017

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29698-DE-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

42 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Absents excusés : Madame Stéphanie BAYOL, Madame Anne GABEN-TOUTANT.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur André AT

6 - Bilan des acquisitions foncières et cessions 2016

Commission des routes et du développement numérique

VU l'article L.3213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que les rapports présentés à la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

CONSIDERANT que toutes les acquisitions ou cessions foncières ont été soumises à l'approbation de la Commission Permanente à laquelle il a été donné délégation ;

CONSIDERANT qu'il a été pris acte de ces informations par la commission des routes et du développement numérique lors de sa réunion du vendredi 23 juin 2017 ;

PREND ACTE du bilan annuel synthétisé ci-après, des acquisitions et cessions foncières décidées en 2016 dont les listes détaillées sont jointes en annexes.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 44
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-29799-DE-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

42 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Absents excusés : Madame Sylvie AYOT, Madame Magali BESSAOU.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD
Secrétaire de séance : André AT
Rapporteur : Monsieur Christian TIEULIE

7 - Personnel départemental

**Commission de l'administration générale, des ressources
humaines et des moyens logistiques**

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la réunion du Conseil départemental du 30 juin 2017 ont été adressés aux élus le 16 juin 2017 ;

VU l'avis favorable de la commission de l'Administration générale, des Ressources Humaines et des Moyens logistiques lors de sa réunion du 23 juin 2017 ;

I-Organisation des services

I.1 Ré-internalisation de la mission « Vivre et travailler en AVEYRON ».

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

VU l'article L.1224-3 du Code du travail (modifié par la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016) ;

APPROUVE la ré-internalisation de l'activité confiée par le département à l'Association Aveyron Expansion en ce qui concerne les actions engagées dans le cadre de la cellule « Vivre et travailler en AVEYRON » ainsi que la création de 4 emplois d'agents contractuels afin de permettre le transfert des contrats de travail correspondant en application de l'Article L1224-3 du Code du Travail (modifié par la Loi n°2016-483 du 20 avril 2016).

I.2 Organisation de la Direction des Archives départementales

CONSIDERANT que le projet de réorganisation du service des Archives vise à concilier l'accueil de public et le bon traitement des archives ;

CONSIDERANT l'objectif de trouver un meilleur équilibre et une nouvelle dynamique entre les différentes missions des archives : collecte, classement, conservation, numérisation/diffusion, communication, sans pour autant négliger les contraintes de personnel actuelles et à venir ;

APPROUVE la nouvelle organisation de la Direction des Archives départementales et les modifications des horaires d'ouverture au public de ses services comme précisé ci-après :

L'accueil du public sera favorisé par un réaménagement de la signalétique dans le respect des règles de sécurité et d'accueil pour les personnes à mobilité réduite.

L'amplitude d'ouverture de la salle de lecture sera modifiée comme suit :
Fermeture du service un jour par semaine : le lundi qui est le jour le moins fréquenté par nos lecteurs
Révision de l'amplitude horaire avec modifications des horaires actuels (8h30-17h contre 8h15-17h)

L'organisation des recherches par correspondance sera adaptée dans le respect des contraintes réglementaires.

Les ressources et compétences seront optimisées: Lors des remplacements de personnels, il est identifié la nécessité de monter en compétence, avec des agents de catégorie A ou B pour la fonction Conservation, et pour la catégorie C, de veiller à disposer d'agents aptes au port quotidien de charges.
Par ailleurs, il a été demandé à l'Etat de remplacer le poste de catégorie A prochainement vacant, par un profil en adéquation avec les besoins du service.

I.3 Créations d'emplois

CONSIDERANT que par délibération en date du 28 avril 2017, la Commission Permanente a approuvé les principes concernant la maîtrise de l'évolution de la masse salariale et l'organisation des services ;

CONSIDERANT la nécessité de renforcer le Pôle des Solidarités Départementales pour prendre en compte l'impact de la loi de 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant ;

APPROUVE la création des emplois suivants :

Un poste de Cadre Socio-Educatif (catégorie A)
Un poste de Médecin territorial (Réfèrent ASE – catégorie A)

II - Transfert des services en charge des transports scolaires et non urbains

VU les dispositions de la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République;

CONSIDERANT que les services chargés de l'organisation des transports scolaires et des transports non urbains dans le département de l'Aveyron ainsi que les agents affectés sur ces missions sont transférés définitivement à la Région Occitanie au 1^{er} janvier 2018 ;

APPROUVE le projet de convention joint en annexe à intervenir avec la Région Occitanie et précisant les effectifs transférés et les conditions de ce transfert ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer ladite convention.

III - Propositions d'évolution de l'organisation de l'astreinte du Pôle des Solidarités Départementales

DECIDE de supprimer l'astreinte du PSD assurée par les Directeurs et de reporter l'examen des propositions d'évolution de l'organisation de l'astreinte de la Direction Enfance Famille.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 44
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD



CONVENTION DE TRANSFERT DEFINITIF DES SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON CHARGÉS DES TRANSPORTS NON URBAINS ET SCOLAIRES

Entre les soussignés :

Le Conseil régional d'Occitanie, représenté par sa présidente en exercice, Madame Carole DELGA, agissant en vertu de la délibération n° [@] en date du [du], ci-après dénommé « la Région » ;

Et

Le Conseil départemental de l'Aveyron, représenté par son président, Monsieur Jean-François GALLIARD, agissant en vertu de la délibération n° [@] en date du [@], ci-après dénommé « le Département » ;

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
 Vu la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
 Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 15 et 114 ;
 Vu la loi n°2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, et notamment son article 89 ;
 Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu la délibération du conseil régional d'Occitanie n°17/.../..... du ... juin 2017 ;
 Vu la délibération du département de l'Aveyron n°..... du 2017 ;
 Vu l'avis du comité technique paritaire de la Région Occitanie en date du 2017 ;
 Vu l'avis du comité technique du Département de l'Aveyron en date du 2017 ;
 Vu l'arrêté préfectoral en date du 26/12/2016 approuvant le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférées (CLECRT), instaurée par l'article 133 la loi du 7 août 2015 susvisée, dont le rôle est d'établir une évaluation du montant des charges à compenser ;
 Considérant qu'en application de l'article 15 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 susvisée, la Région détient la compétence pour l'organisation des transports non urbains et des transports scolaires respectivement à compter du 1^{er} janvier 2017 et du 1^{er} septembre 2017 ;
 Considérant qu'en application du 2^{ème} alinéa du III de l'article 114 de la même loi, les dates et modalités du transfert définitif des services font l'objet de conventions entre le Département et la Région ;
 Considérant que par convention en date du 30/12/2016 la Région Occitanie a délégué au Département de l'Aveyron la compétence d'organisation des transports pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 concernant les transports non urbains et du 01/09/2017 au 31/12/2017 concernant les transports scolaires ;

Il est convenu entre les parties ce qui suit :

Article 1^{er}

Les services chargés de l'organisation des transports non urbains et des transports scolaires dans le Département de l'Aveyron ainsi que leurs agents affectés sur ces missions sont transférés définitivement à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 2

Il est constaté que participent, au sein du Département de l'Aveyron, selon l'estimation de la CLECRT précitée :

- à l'organisation des transports non urbains et à l'organisation des transports scolaires :

Emplois en ETP de catégorie A <i>(fonctionnaire territorial)</i>	2.2
Emplois en ETP de catégorie B <i>(fonctionnaire territorial)</i>	4.45
Emplois en ETP de catégorie C <i>(fonctionnaire territorial)</i>	3.9
TOTAL	10.55 ETP

- aux missions supports, ne donnant pas lieu à transferts physiques :

Pilotage	0.08
Ressources Humaines	0.15
Finances	0.41
Informatique	0.16
Marchés publics	0.19
Communication	0.12
TOTAL	1.11 ETP

La compensation versée à la Région est calculée sur la base des **11,66 ETP**, dont le détail figure à l'annexe N° 1.

Article 3

La répartition des emplois transférés est précisée dans les tableaux figurant en annexes à la présente convention.

Article 4

Avant le 1^{er} octobre 2017, le Département communique la liste nominative des agents occupant, à la date du transfert, un emploi dans le service chargé de l'organisation des transports non urbains et des transports scolaires, conformément à l'annexe N°2.

Article 5

En application du 5^{ème} alinéa du III de l'article 114 de la loi du 7 août 2015 susvisée et de l'article L.5111-7 du CGCT, les agents contractuels transférés conservent, à titre individuel, les stipulations de leur contrat et les fonctionnaires peuvent continuer à bénéficier du régime indemnitaire de leur collectivité d'origine s'ils y ont intérêt ainsi que, à titre individuel, des avantages acquis au titre de l'article 111 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée.

Article 6

En application du même article L.5111-7 du CGCT, si les agents y ont intérêt, la Région se substitue de plein droit au Département pour la participation à la couverture santé et à la prévoyance souscrites auprès d'organismes labellisés.

Article 7

A compter du 1^{er} janvier 2018, les agents transférés sont soumis à l'organisation du temps de travail et au régime de congés de la Région Occitanie.

Article 8

Le Compte Epargne Temps (CET) des agents transférés est repris par la Région conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Avant le 31 janvier 2018, le Département transmet à la Région un état des jours inscrits au titre du CET pour chaque agent transféré.

Article 9

Avant le 31 janvier 2018, le Département transmet à la Région le dossier individuel complet des agents transférés.

Fait à Toulouse, le .../.../2017

La présidente de la Région Occitanie

Carole DELGA

**Le président du Département de
l'Aveyron**

Jean-François GALLIARD

ANNEXE 1 : ETAT DES EMPLOIS DONNANT LIEU A COMPENSATION SELON L'ESTIMATION DE LA CLECRT

Catégories d'agents	Fonctionnaires de catégorie A	Fonctionnaires de catégorie B	Fonctionnaires de catégorie C	Contractuels droit public de catégorie A	Contractuels droit public de catégorie B	Contractuels droit public de catégorie C	Total
Emplois (ETP)	2,20	4,45	3,90				10,55
Missions support ne donnant pas lieu à transfert physique (ETP)	0,49	0,39	0,23				1,11
Montant* de la compensation annuelle	171239,66 €	210577,70 €	140370,67 €				522188,03 €

*Ces montants correspondent à une estimation de la commission locale d'évaluation des charges et ressources transférées portant sur une moyenne calculée sur la période 2014-2016.

ANNEXE 2 : ETAT DES EMPLOIS TRANSFERES

AGENTS	CATEGORIE	STATUT (fonctionnaire / CDI / CDD)	GRADE	QUOTITE DE TRAVAIL
1 emploi	A	Fonctionnaire territorial	Ingénieur principal	100%
1 emploi	A	Fonctionnaire territorial	Attaché principal	100%
1 emploi	B	Fonctionnaire territorial	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	100%
1 emploi	B	Fonctionnaire territorial	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	100%
1 emploi	B	Fonctionnaire territorial	Rédacteur	100%
1 emploi	B	Fonctionnaire territorial	Rédacteur	100%
1 emploi	C	Fonctionnaire territorial	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	80%
1 emploi	C	Fonctionnaire territorial	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	90%
1 emploi	C	Fonctionnaire territorial	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100%
1 emploi	C	Fonctionnaire territorial	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100%
1 emploi	C	Fonctionnaire territorial	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	100%

*PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE
DU PÔLE DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES*

Mise en place d'une astreinte ASE opérationnelle :

Cette astreinte opérationnelle aurait pour but :

- La mise en place d'une évaluation préalable à tout accueil : cela vaudrait surtout pour les sollicitations du commissariat, du 115 (surtout quand ces services sont eux-mêmes sollicités uniquement par téléphone). Aujourd'hui toutes les admissions ne font pas l'objet d'une réelle évaluation préalable. Il s'agirait donc de mobiliser un professionnel dédié auprès du potentiel intéressé, en vue d'un entretien d'évaluation, en lien avec le cadre d'astreinte pour décision. Eventuellement, ce professionnel devra assurer l'accompagnement du mineur, de la mère et de l'enfant sur son lieu d'accueil.
- Eviter certains accueils (ex : accueils mère enfant (9 en 2016) qui sont pour certains levés dès le lundi suivant le week-end d'accueil).
- Renforcer le soutien professionnel aux assistants familiaux, très demandeurs surtout lors des phases de crises des enfants confiés. Une intervention physique d'un professionnel même différée à quelques heures est de nature à rassurer les familles d'accueil.
- La mise en place en cas de besoins, d'un appui auprès des AIE et TISF intervenants les weekends (intervention en présentiel).
- Pour la collectivité, sécuriser l'exercice de ses compétences ASE les WE et les nuits et de disposer de moyens opérationnels quand nécessaire pour une prise en charge optimale des usagers concernés ainsi que les professionnels intervenants durant ces périodes.
- Enfin, développer sous réserve de formation préalable une intervention pour le recueil à l'aide sociale à l'enfance des enfants nés sous secret (en lien avec le service adoption).

Propositions :

Sur l'organisation du pôle des solidarités départementales :

La pratique montre le peu de plus-value de cette astreinte PSD qui pour l'essentiel n'est sollicitée que pour des problématiques protection de l'enfance.

Il est proposé de la supprimer.

Sur l'organisation de la Direction Enfance Famille :

Le service de protection de l'enfance se verra prochainement doté d'un cadre socio-éducatif en responsabilité de l'UPED et du service MNA.

Il est proposé à ce cadre de participer au roulement des astreintes de la DEF.

Sur l'organisation d'une astreinte ASE opérationnelle :

Il est proposé au regard des éléments précédents de construire une réponse sur la base des pistes suivantes :

- Mise en place **à titre expérimental** d'une astreinte TS (2 simultanément pour l'ensemble du département). L'expérimentation (12 mois) permettra de vérifier si le besoin est confirmé ou non sur l'ensemble du territoire.
- La mobilisation du TS relève de la décision du cadre d'astreinte qui le sollicite en fonction de la nature de la situation.
- Impératif que les TS soit domiciliés sur grand RODEZ (62% des sollicitations).

Moyens humains:

- Sur la base d'une astreinte simultanée de deux travailleurs sociaux, le besoin minimal pour couvrir l'amplitude annuelle est de 8 agents.
- Les options de mise en place se feront sur le principe du volontariat des agents. A défaut, elle pourrait être obligatoire sur la forme d'un roulement annuel.

Moyens à disposition :

- Le travailleur social d'astreinte bénéficie des conditions réglementaires de compensation et d'indemnisation des astreintes,
- Pour assurer ses missions il est doté d'un téléphone portable professionnel et utilise en cas de déplacement dans le cadre de l'astreinte, un véhicule de service du TAS de rattachement.

Délai de mise en œuvre :

- 02 octobre 2017.
- Bilan à 6 et 12 mois.
- Pilotage DEF.

EXTRAIT
du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Départemental

Accusé de réception en Préfecture
012-221200017-20170630-30086-AU-1-1
Reçu le 06/07/17

Le Conseil Départemental régulièrement convoqué, s'est réuni le 30 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel du Département.

41 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Arnaud COMBET à Madame Sarah VIDAL, Madame Emilie GRAL à Monsieur Sébastien DAVID.

Absents excusés : Monsieur Vincent ALAZARD, Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Monsieur Stéphane MAZARS.

Président de séance : Monsieur Jean-François GALLIARD

Secrétaire de séance : André AT

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude ANGLARS

0 - Motion relative aux attaques répétées de loups sur des troupeaux d'ovins

CONSIDERANT l'examen par les élus de la motion signée et remise par écrit au Président du Conseil départemental et relative aux attaques répétées de loups sur des troupeaux ovins ;

ADOPTE la motion ci-annexée déposée par Monsieur Jean-Claude ANGLARS, au nom du groupe « L'Aveyron en marche » sur demande de Monsieur Christophe LABORIE, Conseiller départemental du canton Causses et Rougiers.

Sens des votes : Adoptée à l'unanimité

- Pour : 43
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absents excusés : 3
- Ne prend pas part au vote : 0

Le Président du Conseil Départemental

Jean-François GALLIARD

MOTION

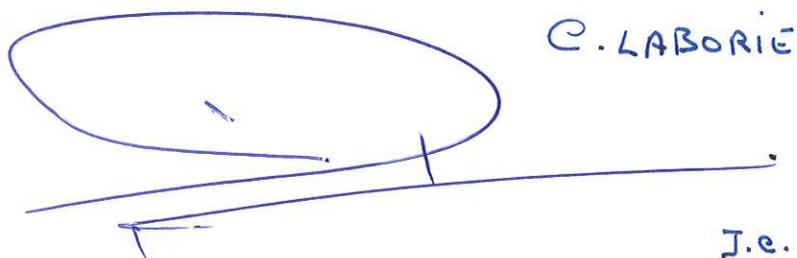
Considérant que, depuis plusieurs semaines, des éleveurs de notre département font état de leur préoccupation en raison d'attaques répétées, qui seraient dues à des loups, sur des troupeaux d'ovins.

Considérant que jusqu'à présent cet état de fait ne semble pas suffisamment pris en compte par les pouvoirs publics

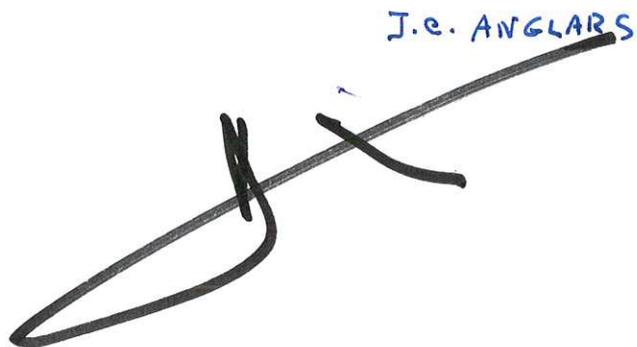
Considérant que le climat résultant de ces prédatons risque de se dégrader

Considérant que le conseil départemental est soucieux de sauvegarder la tradition d'agro pastoralisme qui est l'une des spécificités de notre territoire

Le conseil départemental demande à l'Etat de prendre toutes les mesures nécessaires de surveillance, d'analyse, de protection, avant que la situation ne devienne conflictuelle.



C. LABORIE



J.-e. ANGLARS

Rodez, le 17 JUILLET 2017

EXEMPLAIRE ORIGINAL

Le Président du Conseil départemental

Jean-François GALLIARD

**Le texte intégral des actes du Département publiés ou cités dans ce bulletin
peut être consulté auprès du Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions**

2, rue Eugène Viala à Rodez
et sur le site internet du Conseil départemental
www.aveyron.fr
